



**MOTOR YACHT CONSULTING**  
*Expertises*

**Honoraires indicatifs  
Autres MISSIONS  
Divers débours & Frais**

Date d'application : 1<sup>er</sup> Juillet 2020

**Christian Roux Consulting S.A.R.L.** (FR15 7981 73134)

[www.myc-expertises.com](http://www.myc-expertises.com)

# Information

L'exercice de la profession d'Expert Maritime n'est pas soumis à réglementation.

C'est une regrettable lacune, toutefois notre Cabinet met en œuvre tous les moyens à sa disposition afin de respecter au plus près par acte volontaire l'accord [AFNOR AC X 50-827](#) qui définit la déontologie, les missions, les bonnes pratiques, la qualification l'expérience et les domaines de compétence de l'expert maritime et fluvial en bateaux de plaisance.

Nous assurons ainsi à nos requérants un service compétent et des prestations de qualité à un tarif adapté.

Ainsi, bien que les experts maritimes ne soient pas soumis à un barème professionnel:

- **Notre Cabinet publie ses honoraires en toute transparence.**
- **Nos clients bénéficient d'une tarification forfaitaire à l'acte, d'une tarification horaire claire et détaillée ou de prestations particulières sur devis.**
- **Nos tarifs sont établis selon une stricte déontologie professionnelle, en totale adéquation avec la qualité des prestations fournies et des matériels utilisés.**

Les missions confiées au Cabinet sont de nature et de complexité diverses : technique, sécuritaire, juridique, comptable, conseil.

Le degré de technicité requis et les moyens métrologiques mis en œuvre varient selon les mandats et les navires investis: les honoraires du Cabinet tiennent compte des spécificités de la mission confiée.

En étroite collaboration avec nos clients, nous établirons une étude personnalisée pour des missions spécifiques non prévues dans notre barème.

Conformément à nos Conditions Générales de Ventes et de prestations, nos devis sont élaborés gracieusement.

Nos conditions générales de ventes et de prestations sont définies et jointes à tous nos devis, mandat d'accédit ou lettre de mission.

Le mandat d'accédit (ou la lettre de mission), document obligatoire, qui est proposé préalablement à toute ouverture de mission, fixe précisément le cadre matériel, juridique et financier de notre intervention.

Les honoraires sont indiqués ci-après à titre indicatif en prix Hors Taxes



## **BAREME DES HONORAIRES « AUTRES MISSIONS »**

### **CONSEIL, ASSISTANCE, DEFENSE, RECOURS** –Hors transport et déplacement\*

<b>Compagnies d'assurance, agents généraux, courtiers, cabinets juridiques</b>	<b>Tarif/H.T. (1.)</b>
Forfait Première Intervention	650.00 €
Elaboration & envoi LR / AR	350.00 €
Découverte de fausse déclaration	10% sur valeur de non indemnisation
<b>Personnes physiques et Sociétés de droit privé</b>	<b>Tarif/heure H.T. (1.)</b>
Forfait assistance et conseil sinistre 1ère intervention	650.00 €
Commentaires/ Opposition au rapport	800.00 €
Etudes et analyses sur pièces	97.00 €/Hre
Défense recours avec contradictoire	97.00 €/Heure & 10% sur résultats
Frais d'ouverture de compte	50.00 €
Frais de gestion, suivi administratif, archivage et dépôt sous huissier	50.00 €

### **SUIVI DE TRAVAUX** - Hors transport et déplacement \*

<b>Devis Chantier(s)</b>	<b>% Honoraires H.T. (*1.)</b>	<b>Minimum facturé H.T. (*1.)</b>
0 à 10 000 €	10 %	250.00 €
10 001 € à 20 000 €	8 %	1 200.00 €
20 001 € à 30 000 €	7 %	1 750.00 €
30 001 € à 40 000 €	6 %	2 100.00 €
40 001 € à 70 000 €	5 %	3 000.00 €
70 001 € à 120 000 €	<i>Forfait</i>	10 000.00 €
Devis chantier(s) supérieur(s) à 120 001 €		<i>Nous consulter</i>
Frais d'ouverture de compte		50.00 €
Frais de gestion, suivi administratif, archivage		50.00 €

\* *Frais de déplacement offerts pour tout transport A/R de moins de 50km au départ de Bandol (F-83150)  
Hors Taxes, hors transport et déplacement A/R, hors frais de restauration et de séjour*

## BAREME DES HONORAIRES « AUTRES MISSIONS »

### RECEPTION EN CONFORMITE DE NAVIRE NEUF - Hors transport et déplacement\*

<b>Longueur de signalement (*1.)</b>	<b>Honoraires H.T. /m. (*2.)</b>
Navire +7 mètres et -10 mètres de signalement	Forfait 500.00 €
Navire +10 mètres et -12 mètres de signalement	Forfait 700.00 €
Navire +12 mètres et -14 mètres de signalement	Forfait 1 000.00 €
Navire +14 mètres et -18 mètres de signalement	Forfait 1 200.00 €
Navire +18 mètres et -24 mètres de signalement	Forfait 2 000.00 €
Unités de plus de 24 mètres de longueur de signalement	<i>Nous consulter</i>
Frais d'ouverture de compte	50.00 €
Frais d'édition (*3.)	50.00 €
Frais de gestion, suivi administrative et archivage	50.00 €

\* Les frais de déplacement sont offerts pour tout transport A/R de moins de 50km au départ de Bandol (F-83150)

1. **Longueur de signalement** : longueur hors-tout du navire, arrondie ici au mètre supérieur
2. **Hors Taxes, hors déplacement A/R, hors frais de restauration et de séjour**
3. **Forfait frais d'édition (50€)** : sur demande expresse exprimée à la commande, un document support papier/couleur sera expédié par courrier express offert. Un rapport numérique est systématiquement adressé gracieusement. Chaque exemplaire papier supplémentaire commandé ultérieurement sera facturé 50€ hors frais d'envoi facturé au tarif « Chronopost » en vigueur majoré de 20%.

## BAREME DES HONORAIRES « AUTRES MISSIONS »

### AUTRES DEBOURS ET FRAIS DIVERS (H.T.)

Frais d'ouverture de compte	Forfait 50.00 €
Frais d'édition (*1.)	Forfait 50.00 €
Frais de gestion, suivi administratif, archivage et dépôt sous huissier	Forfait 50.00 €
Taux horaire	97.00 € /heure
Indemnité kilométrique (Au départ de BANDOL F-83 150) (*2.)	0.70 €/Km
Indemnisation temps de transport hors résidence	50% du taux horaire
Frais d'hébergement/nuitée	Forfait 100.00 €
Frais de bouche/jour	Forfait 40.00 €
Déplacement S.N.C.F. (base 1 <sup>ère</sup> cl.)	<i>Sur justificatif</i>
Déplacement avion	<i>Sur justificatif</i>
Indemnisation temps transport /avion au départ de Bandol	Taux horaire H.T. x heures de voyage
Edition supplémentaire d'un rapport d'expertise (hors frais d'expédition)	50.00 €
Affranchissement / Courrier express	Tarif postal en vigueur + 10 %
Secrétariat – Greffe	25.00 € / heure
Dactylographie spécialisée	20.00 € / page de 30 lignes
Dactylographie et traduction spécialisées	60.00€ / page de 30 lignes

1. **Forfait frais d'édition (50€)** : sur demande expresse exprimée à la commande, un document support papier/couleur sera expédié par courrier express offert. Un rapport numérique est systématiquement adressé gratuitement. Chaque exemplaire papier supplémentaire commandé ultérieurement sera facturé 50€ hors frais d'envoi facturé au tarif « Chronopost » en vigueur majoré de 20%.
2. **Frais de déplacement** : offerts pour tout transport A/R de moins de 50km au départ lieu de résidence de l'Expert